


Rapport financier

EXERCICE 2013

Financement public + Financement privé
=


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2014



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org

Sommaire

I. RAPPORT FINANCIER	p. 3
II. INDICATEURS	p. 10
III. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	p. 14
IV. ANNEXE	p. 18
• Faits marquants de l'exercice	p. 18
• Règles et méthodes comptables.....	p. 19
• Eléments hors bilan.....	p. 20
• Variation des immobilisations, amortissements et provisions	p. 21
• Etat des créances et des dettes.....	p. 22
• Fonds dédiés.....	p. 23
• Legs	p. 23
• Réserves et fonds associatifs	p. 25
• Utilisation des réserves pour « Projets associatifs ».....	p. 26
• Compte d'emploi des ressources.....	p. 27
• Compte de résultat par activité	p. 35
V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	p. 36

SOS Villages d'Enfants France
Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)
6 cité Monthiers - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25 - Fax : 01 49 95 02 85
www.sosve.org - contact@sosve.org

Editeur : SOS Villages d'Enfants France
Photos : Katerina Ilievska, SOS Villages d'Enfants, Seger Erken,
Alexander Gabriel, Claire Mathisse, Reinhard Winkler.
© 2013 SOS Villages d'Enfants France - Tous droits réservés



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org

I. Rapport financier



La bonne gestion de l'exercice 2013 a permis de clôturer l'exercice avec un résultat bien meilleur que le déficit initialement programmé :

- Un excédent de la gestion propre, c'est-à-dire financée par les ressources privées, de 771 K€ en 2013, contre 1.474 K€ en 2012.
- Un déficit net de la gestion des fonds publics contrôlée par les conseils généraux de - 1.025 K€ en 2013, contre un excédent net de 518 K€ en 2012. Ce résultat est dû à la restitution aux financeurs publics d'un excédent net global de 1.508 K€ réalisé en 2011.

L'exercice présente ainsi un **déficit global de - 254 K€** contre un déficit budgété de 5,8 M€.

L'excédent de la gestion propre diminue de 703 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement comme suit :

- Une hausse maîtrisée des dépenses engagées dans le monde de 97 K€ (14.777 K€ en 2013 v/s 14.680 K€ en 2012),
- Une nouvelle baisse des charges sur l'activité « France » des villages, de la Maison Claire Morandat et du siège

de 488 K€ notamment grâce à la poursuite de la politique d'économies et de rationalisation des achats,

- Une baisse de 488 K€ de la marge nette dégagée par la collecte, les legs et la communication,
- Une baisse de 443 K€ des produits financiers, nets d'impôts sur les sociétés,
- Une hausse de 72 K€ des contributions d'équilibre aux établissements associés,
- Une variation nette négative de 346 K€ sur les reprises et les dotations aux provisions sur dons manuels affectés aux actions « Monde » (244 K€ en 2013 v/s 590 K€ en 2012),
- Une hausse des produits de partenariat dédiés au financement d'actions dans le monde de + 255 K€ (587 K€ en 2013 v/s 332 K€ en 2012), dont 210 K€ destinés aux programmes de Pondichéry.

A noter : bien que non valorisés au compte de résultat, l'association a bénéficié de dons en nature à hauteur de 3.737 K€ contre 1.910 K€ en 2012.

Rapport financier

Analyse du compte de résultat 2013

Les villages d'enfants en France

Les dépenses des villages en France et du siège social sur fonds privés

Notre activité dans les villages en France et au siège social financée par les ressources privées de notre association fait apparaître un besoin de 2.492 K€ en 2013 contre 2.980 K€ en 2012.

Cette baisse de l'utilisation des fonds privés, de 488 K€, s'explique principalement par :

- les économies de frais de siège réalisées sur les postes « achats et autres services extérieurs » (- 63 K€),
- des frais de personnel mieux couverts par les fonds publics (- 110 K€) en reprise d'actions antérieurement initiées par l'association sur fonds privés,
- une moindre provision d'exploitation sur les indemnités de congé payés (- 128 K€),
- et une moindre dotation pour risques et charges relative aux engagements sur fin de carrière des personnels (- 153 K€).

Le budget 2013 présenté au conseil d'administration fixait un objectif à 9,45 % de fonds privés. Cet objectif intégrait 350 K€ pour la mise en œuvre d'un accord sur la pénibilité au travail. Suite à son agrément obtenu seulement en début 2014 par la Commission Nationale d'Agrément, cet accord sera mis en place dans le courant de cette même année.

Les dépenses réelles font donc apparaître une baisse notable **du taux de fonds privés qui est passé de 8,79 % en 2012 à 7,30% en 2013, du fait des éléments mentionnés ci-dessus**. Ce résultat permet de ménager une marge de manœuvre conséquente en regard de la limite de 10% prévue dans le nouveau plan à trois ans.

Les dépenses des villages en France et du siège social financées par les conseils généraux

L'activité financée par les conseils généraux dégage pour l'exercice 2013 un déficit net de - 1.025 K€, contre un excédent net de 518 K€ en 2012.

Ces déficits nets seront reportés en N+2 aux comptes administratifs en augmentation des prix de journée de 2015 fixés par les conseils généraux (différentiel de 1.543 K€ par rapport à 2012).

Néanmoins, considérant l'imputation des résultats nets excédentaires antérieurs de 1.508 K€, issus des comptes administratifs 2011 des établissements sous gestion publique contrôlée additionnée aux déficits nets de - 1.025 K€ constatés en 2013 après leur approbation par les autorités de tutelle, c'est au final 483 K€ d'excédents nets provisoires qui rentreront en compte pour la détermination des prix de journée de 2015.

Ces excédents 2011 plus importants ont impacté à la baisse les prix de journée 2013 et ainsi les recettes de prix de journée constatées dans les comptes 2013.

Contrairement aux exercices antérieurs où les reprises d'excédents étaient amorties par une suractivité, le nombre de journées réalisées en 2013 (235.706 j., soit - 63 j. versus l'activité budgétée) est identique aux budgets retenus par les conseils généraux moins enclins à la suractivité. Ainsi l'activité a baissé de 4.162 jours par rapport à 2012.

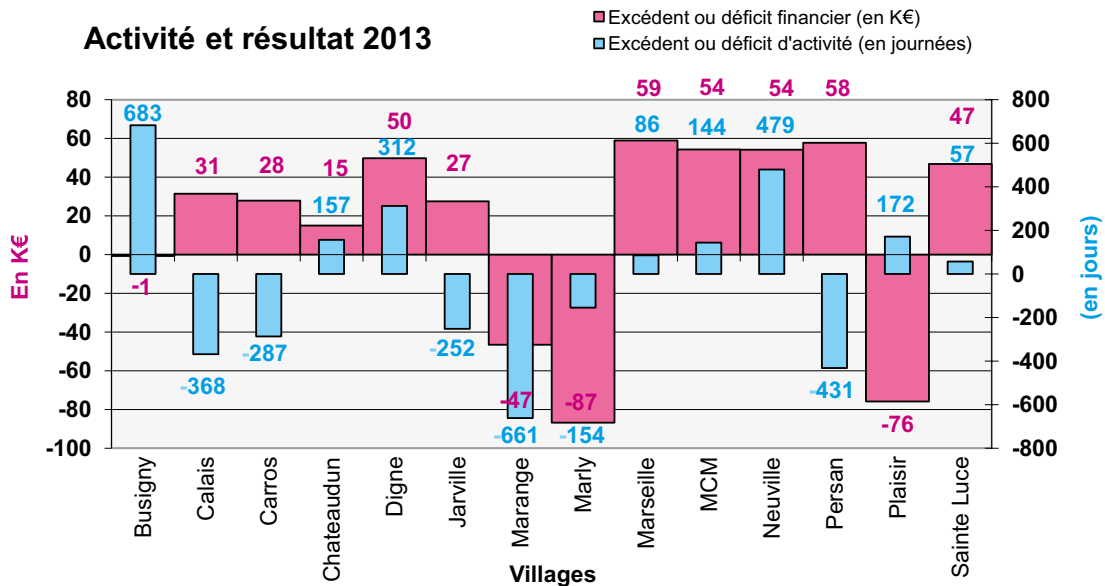
Sur l'année 2013, quatre villages affichent des déficits financiers : Marly (87 K€), Plaisir (76 K€), Marange (46 K€) et Busigny (1 K€).

Les autres villages sont excédentaires et notamment : Marseille (59 K€), Persan (58 K€), Neuville (54 K€), Digne (50 K€), Sainte-Luce (49 K€).

Ces résultats seront respectivement intégrés dans les comptes administratifs de chaque établissement et présentés en reprise dans les comptes de 2015.

Rapport financier

Activité et résultat 2013



Les produits

Les produits baissent de 750 K€ pour s'établir à 31.649 K€ contre 32.399 K€ en 2012 (- 2.31 % par rapport à 2012), dont 30.635 K€ sont des contributions des conseils généraux.

Cette variation est issue :

- du remboursement exceptionnel de l'organisme de formation de 94 K€, relatifs à la formation institutionnelle des éducatrices familiales et aides familiales,
- d'une baisse de 100 K€ des produits exceptionnels liés à la campagne de dégrèvement des taxes d'habitation qui se finalise et porte ses effets pérennes pour les années à venir (88 K€ de dégrèvements en 2013 contre 188 K€ en 2012),
- d'une baisse de 85 K€ des produits sur cession d'éléments d'actif (20 K€ en 2013 v/s 105 K€ en 2012) due essentiellement à une vente ponctuelle en 2012 d'une maison à Busigny pour 95 K€,
- d'une hausse de 36 K€ des reprises de provisions pour litiges,
- d'une hausse de 51 K€ des reprises de provisions sur monétisation de « Comptes Epargne Temps »,
- et de la baisse des produits issus des conseils généraux pour 768 K€ (effets activité = - 545 K€ et prix = - 305 K€, minorés par + 82 K€ de recettes versées par anticipation par le conseil général de Loire-Atlantique en vue de résorber le déficit de Sainte-Luce en 2012).

Les charges

Les charges sur l'activité France augmentent de 794 K€ pour s'établir à 32.675 K€ contre 31.881 K€ en 2012.

Cette variation concerne principalement les postes suivants :

- Les frais de personnels qui progressent de 657 K€ (postes acceptés au prix de journée en 2013 à Carros et Plaisir : 18 K€, mesures nouvelles à Marange liées à l'extension de la capacité d'accueil du village de 5 places : 95 K€, départs en retraite des directeurs de Busigny et de Marseille : 147 K€, 7 licenciements pour inaptitude et provisions pour risque sur charges salariales), le solde de 235 K€ concerne les effets du « Glissement Vieillesse Technicité », le différentiel de valeur du point entre 3,76 € et 3,74 € du 1er avril au 31 décembre 2013 et la monétisation de journées inscrites au compte épargne temps. Pour ce dernier cas de figure, du fait de provisions antérieurement constatées, une contrepartie de ces charges figure en reprise de provisions pour fonds dédiés CET dans les produits comme c'est partiellement le cas pour les départs en retraite.
- Les budgets familiaux : + 34 K€.
- Les dotations aux amortissements et provisions : + 144 K€ (dont 94 K€ de litiges).
- Les charges financières : - 16 K€ d'intérêts liés à la baisse du taux du livret A qui sert de référence au calcul des intérêts sur les prêts locatifs sociaux de Carros, Persan et Sainte-Luce.

Rapport financier

Frais de siège

Les frais de siège sur l'activité France s'établissent pour 2013 à 2.677 K€ contre 2.842 K€ en 2012, soit une baisse de 165 K€.

Ces économies ont permis de faire passer le taux de frais de siège de 8,39 % en 2012 à 7,84 % en 2013.

Les établissements associés

Notre participation aux frais de fonctionnement des établissements associés a augmenté de 72 K€ entre 2012 et 2013. Cette variation se décompose notamment comme suit, pour les contributions d'équilibre :

- pour **la Ferme du Major**, la contribution d'équilibre versée passe de 117 K€ en 2012 à 135 K€ en 2013 ;
- pour **les Ateliers de la Garenne**, la contribution d'équilibre versée passe de 124 K€ en 2012 à 160 K€ pour l'année 2013 ;
- pour l'association **Villages d'Enfants SOS de Polynésie**, la contribution d'équilibre passe de 83 K€ à 80 K€.

Les actions dans le monde

Nos actions dans le monde se sont élevées en 2013 à 14.777 K€, en hausse de 97 K€ par rapport à l'année précédente.

Les **dépenses de construction** de nouvelles structures et d'investissement pour 1.869 K€ sont quasiment stables par rapport à 2012 (+ 31 K€).

En 2013, elles concernaient principalement la construction du nouveau village de Khouloum au Mali (1.618 K€), la construction du foyer de Dong Hoï au Vietnam (54 K€), la construction d'une maison au village des Cayes et d'un accueil temporaire à la Croix-des-Bouquets à Haïti (148 K€) ainsi que celle du foyer de jeunes de Pondichéry en Inde (38 K€).

Les **dépenses nettes de fonctionnement** s'élèvent à 12.908 K€ en 2013, contre 12.510 K€ en 2012, soit une hausse de 398 K€ dont :

- une dotation aux provisions de 96 K€ pour frais de personnel sur Madagascar,
- des hausses et des baisses des frais de fonctionnement de certaines structures liées aux variations des produits de parrainages et des dons dédiés versés par les autres associations SOS européennes de soutien (Madagascar – 142 K€ ; Mali + 563 K€ du fait de la montée en charge de Kita et du démarrage de Khouloum; Burkina Faso + 32 K€ ; Raïpur en Inde – 152 K€ ; Maroc – 94 K€ ; Douala au Cameroun – 34 K€ ; Vietnam – 109 K€ ; Lomé au Togo + 174 K€ ; Arménie + 22 K€ ; Tunisie – 221 K€). Des frais de gestion administrative des associations nationales sont également inclus pour la première fois dans les charges des pays soutenus pour 455 K€.

En 2013, la cotisation versée à SOS Villages d'Enfants International s'établit à 593 K€ contre 524 K€ en 2012.

Collecte nette de fonds et communication

Collecte de fonds

Au global, la collecte de fonds permet de dégager une marge nette de 14.396 K€ en 2013 contre 14.445 K€ en 2012, en baisse de 49 K€, soit - 0,34%.

Les produits de la collecte baissent de 397 K€, soit - 2,13 %, pour s'établir à 18.277 K€.

Ce résultat s'explique par :

- une baisse significative des produits de prospection de - 297 K€,
- une baisse du montant des dons non rattachés de - 123 K€,
- la hausse des parrainages et soutiens réguliers de + 181 K€,
- une baisse des produits de partenariat de - 202 K€,
- et la légère hausse de + 8 K€ des produits provenant des donateurs fidèles et des anciens donateurs.

Rapport financier

Les dépenses de la collecte sont en nette baisse de - 348 K€, passant de 4.228 K€ en 2012 à 3.881 K€ en 2013, soit - 8,23 %. Comparées au budget 2013, les dépenses réelles de la collecte sont en retrait de - 198 K€.

Cette baisse de 348 K€ des dépenses se décompose ainsi :

- baisse des charges variables sur opérations de collecte de - 121 K€ (dont - 135 K€ sur les opérations de prospection) ;
- baisse des charges fixes de - 227 K€ (dont - 132 K€ sur les frais de traitement des dons et les reçus fiscaux, - 40 K€ sur les frais de fonctionnement du service collecte et - 45 K€ sur les frais de personnel).

Ces économies permettent de dégager un résultat net quasiment identique à 2012 (-0,34%) et compenser la baisse de 2,13% de la collecte.

Legs et donations

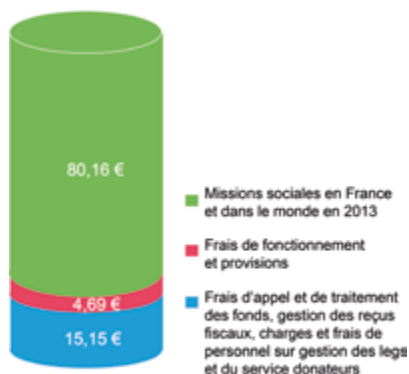
Les **produits des legs et donations** sont en retrait de -384 K€ pour atteindre 5.116 K€ en 2013 contre 5.500 K€ en 2012.

Le montant perçu au titre des assurances vie, inclus dans ce résultat, est en hausse en 2013 de 1.339 K€ par rapport à 2012 (2.152 K€ d'assurances vie en 2013 contre 813 K€ en 2012 et 968 K€ en 2011).

Les legs et donations acceptés par le conseil d'administration s'élèvent à 3.326 K€ en 2013 (49 dossiers de legs), contre 4.473 K€ en 2012 (46 dossiers de legs), 2.154 K€ en 2011 (44 dossiers de legs) et 4.156 K€ en 2010 (50 dossiers de legs).

En fin d'année 2013, la trésorerie restant à percevoir est de 6.818 K€ contre 6.231 K€ en 2012, en hausse de + 587 K€.

Sur 100 € reçus de la seule générosité du public



Repris au Compte d'Emploi des Ressources, globalement, le taux de charges pour la collecte et les legs par rapport aux produits s'établit à 15,15 % pour 2013 contre 16,61 % en 2012. Le travail de rationalisation et de réduction des coûts se poursuit et permet d'obtenir chaque année de meilleurs résultats.

La communication

Conformément à la programmation budgétaire, **les charges de communication sont en hausse de + 343 K€** par rapport à 2012 (1.572 K€ en 2013 contre 1.229 K€ en 2012). La principale variation de charges de l'année 2013 réside dans les opérations TV et « Tous en Cœur » (+ 280 K€).

Autres

• **Les produits financiers** s'élèvent à 1.103 K€ en 2013, en baisse de 437 K€ par rapport à 2012, dont 408 K€ concernent le fonds privé de placements Tana (169 K€ de produits financiers en 2013 v/s la performance exceptionnelle de 577 K€ en 2012), le reste étant essentiellement lié à la baisse des taux des comptes sur livret (livret A et livret B).

• Les fonds dédiés :

- Les fonds dédiés « Tsunami - SOS Orphelins d'Asie » ont été utilisés à hauteur de 268 K€ sur l'exercice 2013, soldant ainsi la partie des réserves d'urgence (220 K€ restant à fin 2012), complétée par les fonds de parrainages dédiés à Meulaboh et Pondichéry (48 K€ sur 364 K€ de réserves dédiées). Les fonds reportables au 01/01/2014 pour ces deux programmes s'élèvent donc à 316 K€. A ces fonds, se rajoutent 210 K€ reçus fin 2013 pour le programme de Pondichéry ;

- Les fonds dédiés restant à engager à fin 2012 dans le cadre de la crise alimentaire s'élevaient à 26 K€. Les dépenses réelles engagées à Madagascar en 2013 se sont établies à 88 K€. Les fonds dédiés « crise alimentaire » sont donc entièrement consommés. Le différentiel de 62 K€ (88 K€ - 26 K€) a été imputé sur les 835 K€ de fonds dédiés « Urgence Madagascar » ;

- Concernant le nouveau programme d'urgence Madagascar, des produits collectés nets s'élevant à 7 K€ viennent compléter les 828 K€ constitués antérieurement. Minorés des 62 K€, ces fonds nets de 773 K€ serviront à financer les nouveaux programmes d'urgence sur le

Rapport financier

rattrapage nutritionnel et l'autonomie alimentaire et à poursuivre les interventions d'urgence sur la famine dans le sud de Madagascar.

- Concernant le programme d'urgence Haïti, les fonds dédiés restant à engager à fin 2012 s'élevaient à 522 K€. Ces fonds ont été utilisés à hauteur de 213 K€ en 2013. Le solde net restant à fin 2013 s'élève à 309 K€.
- Concernant le programme d'urgence Mali, les fonds dédiés non consommés à fin 2013 s'élevaient à 109 K€.

Analyse du bilan au 31/12/2013

L'actif immobilisé

L'actif immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2013 à 27.882 K€, soit une baisse nette de 269 K€. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles se sont élevées à 1.762 K€ en 2013, contre 2.156 K€ en 2012.

Parmi les principales acquisitions d'immobilisations corporelles en 2013, nous pouvons citer :

- La fin des travaux de rénovation du siège social pour 127 K€,
- La rénovation des maisons du village de Neuville pour 566 K€ d'en cours,
- La rénovation du village de Marseille qui a démarré fin 2013 pour 82 K€ d'en cours,
- Des installations générales, constructions et aménagements divers pour 533 K€, en particulier à Busigny, Calais, Carros, Chateaudun, Digne, Jarville, Marange, Marly, Marseille, Neuville, Persan et Plaisir,
- Les acquisitions de véhicules se sont élevées sur 2013 à 106 K€,
- Les investissements informatiques se sont élevés sur 2013 à 113 K€.

Les fonds associatifs

Les fonds associatifs baissent de 302 K€ pour s'établir à 66.592 K€ au 31 décembre 2013.

Cette variation s'explique essentiellement par le résultat déficitaire dégagé sur l'année 2013 suite à la baisse des prix de journée (restitution des excédents sur fonds publics de 2011).

Provisions pour risques et charges

La variation du compte de provisions pour risques et charges (366 K€) s'explique principalement par :

- des dotations aux provisions pour litiges de + 70 K€,
- une variation nette des provisions pour le compte épargne temps (CET) de + 110 K€,
- une provision pour indemnités de fin de carrière qui augmente de 93 K€ pour s'établir à 3.772 K€ en 2013 contre 3.679 K€ en 2012,

Le solde de + 93 K€ est constitué de la variation des provisions sur fonds dédiés (urgences et divers partenariats).

Conclusion

Au cours de l'année 2013, l'association SOS Villages d'Enfants a dégagé une marge sur sa collecte de fonds privés à hauteur de 16.616 K€ contre 17.104 K€ en 2012, soit une variation de - 488 K€.

Les produits financiers nets d'impôts dégagent une marge de 983 K€ en 2013 contre 1.426 K€ en 2012. Viennent s'ajouter des reprises de provisions, moins des dotations aux provisions sur « fonds dédiés Monde » pour 244 K€ en 2013 contre 590 K€ en 2012, ainsi que des produits de partenariats dédiés aux actions monde de 587 K€ en 2013 contre 332 K€ en 2012.

Le résultat excédentaire de la gestion des fonds privés de 771 K€ participe à l'augmentation durable des ressources de l'association pour cette année 2013.

Rapport financier

Ces 771 K€ peuvent faire l'objet des affectations suivantes à proposer à l'assemblée générale :

- 33 K€ pour solder le report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs, montant des charges qui n'ont finalement pas été reprises par les conseils généraux, à affecter à la réserve générale pour les actions en France ;
- 232 K€ pour abonder la réserve prudentielle à moyen et long terme en fonction des nouveaux engagements de l'année 2014 de l'association et la porter à hauteur de 14.671 K€ contre 14.439 K€ antérieurement. Cette réserve prudentielle est égale à un an de fonctionnement de nos actions dans le monde (hors constructions), de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée ;
- 200 K€ à affecter en réserves pour projet associatif pour un audit des process internes et l'évolution du système d'information ;
- 306 K€ à affecter en réserves libre d'affectation villages France et Monde.

II. Indicateurs

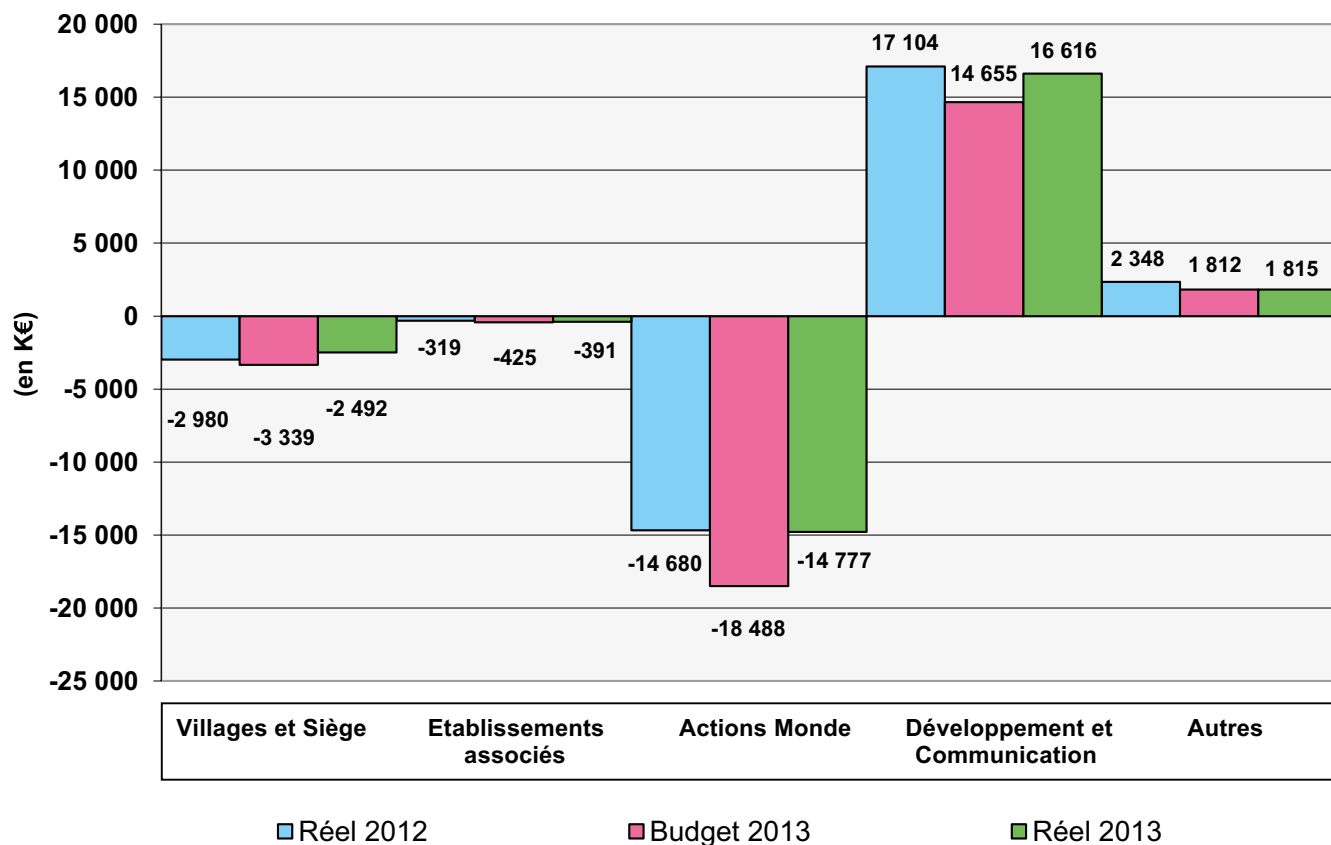


Indicateurs

II. Les principaux indicateurs

La décomposition par activité du résultat de la gestion sur les fonds privés

Les économies réalisées sur les actions conduites en France (415 K€) permettent de compenser l'augmentation budgétée des frais de communication (+ 343 K€) ainsi que partiellement la baisse des autres produits (- 534 K€).

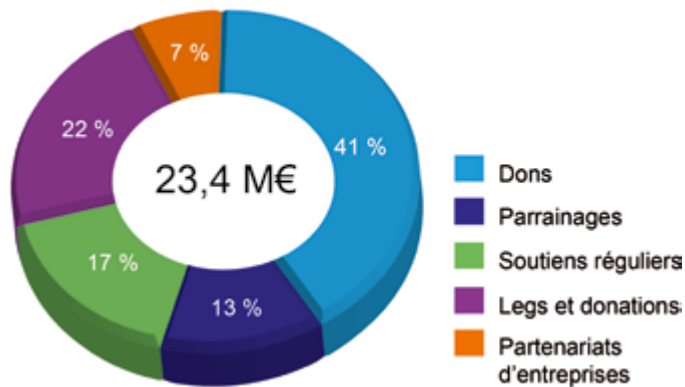


Indicateurs

L'origine des ressources issues des fonds privés

La diversité et la répartition des ressources privées est relativement stable d'une année sur l'autre et se décompose comme suit :

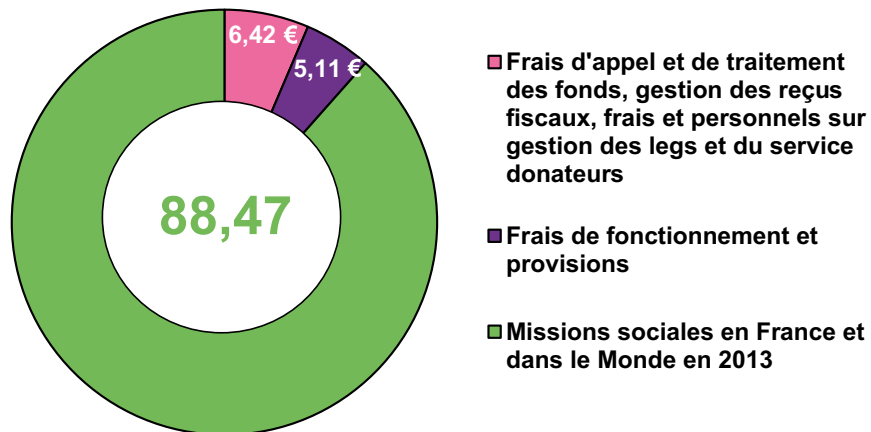
Origine des financements privés



L'analyse de l'utilisation des ressources collectées en 2013

sur fonds privés et fonds publics (auprès des donateurs* et des conseils généraux) :

Sur 100 € reçus de la générosité du public* et des conseils généraux, 88,47 € vont au profit des enfants.

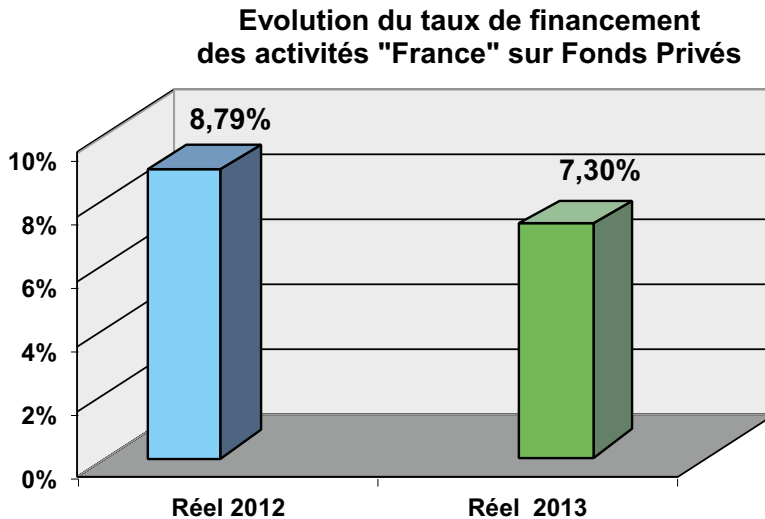


* Dons privés, partenariats entreprises, legs et donations

Source : Chiffres du compte d'emploi des ressources 2013

Indicateurs

L'évolution du taux de financement des charges des villages en France par les ressources privées de l'association



Méthode de calcul : Charges des villages, de la Maison Claire Morandat et des services support du siège sur les missions sociales en France (hors Etablissements associés) financées par les ressources privées divisées par les charges nettes totales de ces mêmes entités.

La bonne gestion et la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissements en 2013 a permis de baisser significativement la part des fonds privés dans le financement global de l'activité France (7,30% en 2013 par rapport à 8,79% en 2012).

Ce résultat est le fruit de :

- la baisse du coût des « services support » assurés par le siège (-165 K€) en anticipation d'une possible prochaine baisse du taux de prise en charge des quotes-parts de frais de siège par les fonds publics (actuellement 6,79% des charges pérennes des établissements pour la période 2011-2015 contre 7,93% de 2006 à 2010)
- des négociations sur frais de personnels, frais de structure et/ou budgets familiaux mieux couverts par les conseils généraux à l'issue des économies réalisées de 2011 à 2013 (dégrèvements de taxe d'habitation, baisse des charges sociales de sur-complémentaire retraites, baisse des frais de siège).
- des moindres provisions d'exploitation sur les indemnités de congés payés de - 128 K€ (+ 196 K€ en 2013 v/s + 324 K€ en 2012),
- une moindre dotation pour risques et charges relative aux engagements sur indemnités de fin de carrière de - 153 K€ (+ 93 K€ en 2013 v/s + 245 K€ en 2012).
- la poursuite des économies sur achats et services extérieurs en général.

III. Bilan & compte de résultat



Bilan

Bilan

Au 31 décembre 2013 (en euros)

	2013			2012
		Amortissements et provisions		
ACTIF	Brut	à déduire	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 138 347	1 047 886	90 461	103 136
Immobilisations corporelles	53 508 433	25 791 732	27 716 701	27 973 278
Terrains	460 715		460 715	460 715
Constructions	31 060 443	11 796 039	19 264 404	20 014 993
Installations générales, matériels et outillages	16 087 128	10 265 632	5 821 496	5 326 928
Autres immobilisations corporelles	5 040 110	3 730 061	1 310 049	1 348 262
Immobilisations corporelles en cours	860 037		860 037	822 380
Immobilisations financières	74 457		74 457	74 641
ACTIF IMMOBILISE	54 721 237	26 839 618	27 881 619	28 151 055
Stocks	79 755		79 755	98 587
Créances	6 777 323		6 777 323	6 638 308
Valeurs mobilières de placement	48 307 233		48 307 233	46 344 812
Disponibilités	5 409 522		5 409 522	7 956 631
Charges constatées d'avance	447 716		447 716	433 606
ACTIF CIRCULANT	61 021 549		61 021 549	61 471 944
Village du BURKINA FASO	1 469 404		1 469 404	1 469 404
TOTAL DE L'ACTIF	117 212 190	26 839 618	90 372 572	91 092 403

Bilan

Bilan

Au 31 décembre 2013 (en euros)

PASSIF		
Apports sans droit de reprise	10 846 212	10 846 212
Subventions d'investis. affectées à des biens renouvelables	198 184	198 184
Réserves	50 592 643	49 131 396
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	4 754 404	4 223 849
Résultat net de l'exercice	- 254 429	1 991 802
SITUATION NETTE	66 137 014	66 391 443
Subventions d'investissement	383 129	430 669
Provisions réglementées	71 951	71 951
FONDS ASSOCIATIFS	66 592 094	66 894 063
Provisions pour risques et charges	5 888 832	5 616 092
Fonds dédiés	2 973 342	2 880 468
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 862 174	8 496 560
Dettes financières	5 783 975	5 997 665
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119 885	1 757 939
Dettes fiscales et sociales	4 850 524	4 825 045
Parrainages et dons affectés à reverser	484 535	514 285
Autres dettes	1 015 150	989 051
Produits constatés d'avance	194 831	148 391
DETTES	13 448 900	14 232 376
Village du BURKINA FASO	1 469 404	1 469 404
TOTAL DU PASSIF	90 372 572	91 092 403

Bilan

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2013 (en euros)

	2013	2012
PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de prix de journée	30 635 346	31 403 035
Recettes des opérations de collecte de fonds	15 794 257	15 591 202
Parrainages reçus villages, enfants et cadeaux	3 025 492	3 046 722
Legs et donations	5 116 341	5 500 120
Autres produits	1 607 845	1 211 285
TOTAL I	56 179 281	56 752 364
CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		
Budgets familiaux	4 125 125	4 091 167
Achats, services extérieurs, autres services extérieurs	8 687 679	8 519 031
Impôts, taxes et versements assimilés	2 322 883	2 284 646
Salaires et charges sociales	24 518 870	24 104 253
Autres charges de gestion courante	24 308	25 724
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 852 229	2 821 094
Contributions aux établissements associés	374 981	324 314
Actions à travers le monde	14 653 444	14 447 281
TOTAL II	57 559 519	56 617 510
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	- 1 380 238	+ 134 854
Produits financiers	1 103 669	1 540 532
Charges financières	123 861	144 137
RESULTAT FINANCIER	+ 979 808	+ 1 396 395
Legs, produits des legs, donations et libéralités	4 870	26 434
Autres produits exceptionnels	474 350	573 961
Charges exceptionnelles	120 345	211 854
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 358 875	+ 388 541
Impôts sur les bénéficiaires (10 % et 24 % sur les placements financiers)	120 000	115 000
RESULTAT INTERMEDIAIRE	- 161 555	+ 1 804 790
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	899 276	902 799
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	- 992 150	- 715 787
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 254 429	1 991 802
+ Report des imputations de charges sur Réserves de « Projets Associatifs »	258 826	137 485
RESULTAT NET DE L'EXERCICE avec report des Réserves utilisées sur « Projets Associatifs »	+ 4 397	2 129 287

IV. Annexe



Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président et les deux Vice-présidents de l'association SOS Villages d'Enfants, ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives leur sont remboursés sur présentation de notes de frais, accompagnées des justificatifs.

En ce qui concerne les permanents de l'association, le montant global des cinq rémunérations brutes les plus élevées s'élève à 447 K€.

Faits marquants de l'exercice

- L'association OPEAM (Œuvre de Préservation de l'Enfance des Alpes Maritimes), située à Nice, a dévolu à SOS Villages d'Enfants le boni résultant de sa liquidation (362 K€ par acte notarié du 7 juin 2013) pour « développer un dispositif d'accompagnement socio-éducatif de famille en crise sur le site du village de Carros ».
- Le Premier concert « Tous en Cœur » du 13 septembre a été diffusé sur France 2, le 29 décembre, au profit de SOS Villages d'Enfants.
- Finalisation de la construction du nouveau village de Khouloum au Mali.
- Accord d'exonération de TVA pour la construction du 4^e village de Fort Dauphin en 2014 à Madagascar.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Changement de méthodes comptables.

Aucun en 2013

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production ;
- les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ;
- le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ;
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations ;
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état ont été inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations ;
- la méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux constructions, selon les deux méthodes décrites dans l'avis n° 2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité qui indique que les immeubles existant à la date de première application mais également les opérations nouvelles peuvent être décomposées :
 - soit selon le coût historique fondé sur les factures des marchés de travaux ;

- soit en appliquant au coût global les pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

Cas des constructions antérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle des pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le CSTB, avec quatre adaptations particulières à SOS Villages d'Enfants à titre de simplification. Ces adaptations sont précisées au paragraphe suivant.

Cas des constructions postérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle basée sur les factures, ventilées en 7 rubriques (structures et ouvrages assimilés ; menuiserie ; chauffage ; étanchéité ; ravalement ; électricité ; plomberie/sanitaire), avec les quatre précisions suivantes :

- le vocable « structure et ouvrages assimilés » intègre les travaux de gros œuvre (maçonnerie, structures métalliques,...) ; la réalisation de la voirie, des espaces verts ; la pose des cloisons ; le revêtement des sols et des murs ;
- le vocable « menuiserie » intègre les menuiseries extérieures et intérieures ;
- tous les coûts, non identifiés en tant que composants, sont inclus dans le composant « structures et ouvrages assimilés » ;
- les honoraires d'architecte sont répartis proportionnellement aux montants issus des décompositions effectuées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, cette dernière correspondant à la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	3 ans
Frais d'établissement	5 ans
Constructions (cf tableau issu des travaux du CSTB)	
Agencements importants	20 ans
Agencements et aménagements autres que les composants	10 ans
Matériel d'incendie	10 ans
Matériel et outillage de jardin	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	8 ans
Equipements de la maison commune	10 ans
Equipements des maisons familiales	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel de loisirs, matériel psycho	5 ans

Annexe

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les règles suivantes ont été appliquées sur l'exercice :

a) les constructions ont été décomposées selon les sept composants décrits ci-dessous, en fonction des données établies par les architectes et amorties en fonction des durées retenues :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en %
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	79,70 %
Menuiseries intérieures et extérieures	20 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Étanchéité	15 ans	1,10 %
Ravalement	15 ans	2,70 %
Electricité	20 ans	4,20 %
Plomberie/sanitaire	20 ans	3,70 %
Total des décompositions		100,00 %

b) en l'absence d'états émanant d'architectes, le coût des constructions a été décomposé selon les pourcentages d'amortissement établis par le CSTB et les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessus ont été appliquées.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 et les dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
 - ✓ 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - ✓ 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - ✓ 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Rappel : Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 au 1er janvier 2005, l'association avait opté pour un **traitement rétrospectif**.

Eléments hors bilan

Engagements hors bilan :

Cautions données par l'association

Afin de permettre à certains jeunes issus des villages d'enfants SOS d'accéder au logement, l'association s'est portée caution solidaire de ces jeunes. Ces cautions sont limitées à la fois dans le temps (2 ans) et en montant (6 mois de loyers et charges).

Elles sont estimées à 22 K€ au 31/12/2013.

Garanties des prêts locatifs sociaux

Les P.L.S. obtenus pour les villages de Sainte-Luce et de Carros, pour des montants respectifs restant à rembourser au 31/12/2013 de 1.195 K€ et de 461 K€, sont garantis par le nantissement d'un compte sur livret B ouvert auprès de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France.

Le P.L.S obtenu pour le village de Persan pour un montant restant à rembourser au 31/12/2013 de 2.301 K€ est garanti par le Conseil Général du Val d'Oise.

Biens légués

SOS Villages d'Enfants a reçu « l'envoi en possession » de biens mobiliers et immobiliers qui lui ont été légués.

Les biens mobiliers sont représentés par des avoirs en numéraire ou sous forme de valeurs mobilières.

Les biens immobiliers sont représentés par des appartements, terrains ou maisons. Les biens sont légués à l'association, soit pour la totalité de leur valeur, soit répartis entre plusieurs bénéficiaires selon la volonté du testateur avec, dans ce cas, une quotité revenant à SOS Villages d'Enfants.

Ces biens, actuellement en cours de vente ou de réalisation, sont estimés au vu des évaluations faites par les services des domaines ou les notaires.

Annexe

Variation des immobilisations, amortissements et provisions

Immobilisations

En euros	Valeur brute d'exercice	Acquisitions	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 104 133	34 214	0	0	1 138 347
Immobilisations corporelles	52 279 723	1 724 681	495 971	0	53 508 433
Immobilisations financières	74 641	2 763	2 947	0	74 457
TOTAL	53 458 497	1 761 658	498 918	0	54 721 237

Amortissements

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Amortissements Cumulés à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 000 997	46 889	0	0	1 047 886
Immobilisations corporelles	24 306 444	1 981 156	495 868	0	25 791 732
TOTAL	25 307 441	2 028 045	495 868	0	26 839 618

Provisions

En euros	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions Cumulées à la fin d'exercice
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0	0	0	0
Provisions réglementées	71 951	0	0	71 951
Provisions pour risques (1)	632 729	205 792	136 009	702 512
Provisions pour charges (2)	4 983 363	618 392	415 436	5 186 319
Provisions pour fonds dédiés sur dons manuels & legs affectés	2 880 468	992 150	899 276	2 973 342
TOTAL	8 568 511	1 816 334	1 450 721	8 934 124

(1) dont 136 K€ de reprises de provisions pour litiges prud'homaux et 206 K€ de dotations aux provisions pour litiges prud'homaux au 31/12/2013.

(2) les engagements en matière de retraite s'élèvent à fin 2013 à 3.772 K€, en hausse de 93 K€ par rapport à fin 2012 et la provision afférente au compte épargne temps s'établit à fin 2013 à 1.407 K€, en hausse de 110 K€ par rapport à fin 2012.

Annexe

Etat des créances et dettes

Créances en euros	Montant brut	Solde au 31/12	Echéances		
			A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	74 457	74 457			
Titre immobilisé en portefeuille	0	0			
Prêts	6 888	6 888			
Dépôts et cautionnements	21 834	21 834			
Autres créances immobilisées	45 735	45 735			
Créances de l'actif circulant	6 857 078	6 857 078			
Stocks	79 755	79 755			
Créances	6 777 323	6 777 323			
Prix de journée à recevoir	4 431 369	4 431 369			
Autres	1 141 357	1 141 357			
La Ferme du Major	366 455	366 455			
Les Ateliers de la Garenne	55 934	55 934			
SOS Villages d'Enfants de Madagascar	782 208	782 208			
TOTAL	6 931 535	6 931 535			
Dettes en euros	Montant brut	Solde au 31/12	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes financières	6 343 320	5 783 976	226 080	585 418	4 972 478
Emprunts GIPEC (1 % construction)	1 842 599	1 742 272	11 959	44 711	1 685 602
Emprunt Prêt locatif social - Sainte-Luce	1 436 323	1 195 349	35 555	156 409	1 003 385
Emprunt Prêt locatif social - Carros	558 179	461 253	13 936	61 320	385 997
Emprunt Prêt locatif social – Persan	2 422 333	2 301 216	80 744	322 978	1 897 494
Dépôt et cautionnement reçu - Village de Digne	5 107	5 107	5 107		
Compte courant - Polynésie française	78 779	78 779	78 779		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119 885	1 119 885	1 119 885		
Dettes fiscales et sociales	4 850 524	4 850 524	4 850 524		
Parrainages et dons affectés à reverser	484 535	484 535	484 535		
Autres dettes	1 015 150	1 015 150	1 015 150		
TOTAL	13 813 414	13 254 070	7 696 174	585 418	4 972 478

Note sur les valeurs mobilières et disponibilités

Au 31 décembre 2013, les valeurs mobilières et disponibilités se répartissaient comme suit :

Valeurs mobilières de placement	48 307 233
Disponibilités	5 409 522
dont Siège & Villages en France	5 353 606
dont Comités départementaux	1 507
dont M.A.F.	54 409

Annexe

Fonds dédiés

En euros	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions de fonctionnement affectées					
Dons manuels	2 363 728	609 204	311 464	666 066	963 806
Dons & Parrainages affectés à "SOS Orphelins d'Asie"	2 601 502	219 598	219 598	0	0
Dons affectés « crise alimentaire » et « Urgence Madagascar »	1 262 811	853 514	87 906	7 224	772 832
Parrainages et dons « Meulaboh & Pondicherry »	574 057	364 057	48 862	210 000	525 195
Legs et donations	332 184	311 654	17 713	0	293 941
Dons affectés « Urgence Haïti »	1 919 591	522 441	213 733	0	308 708
Dons affectés « Urgence Mali»	353 803	0	0	108 860	108 860
TOTAL	9 407 676	2 880 468	899 276	992 150	2 973 342

Legs

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 0	28.04.00	6 030	N° 681 (MCM)	09.11.11	19 484
N° 9	24.10.91	76 225	N° 688	29.03.12	15 670
N° 70	20.09.96	891	N° 701	16.03.11	8 433
N° 78	17.11.99	10 922	N° 704 (Marange)	06.01.11	152 000
N° 122 (Busigny)	18.02.99	418	N° 754 (Carros)	19.11.12	180 000
N° 207	14.01.04	39 637	N° 803	31.10.13	320 000
N° 227	02.01.03	45 087	N° 815	13.07.12	600
N° 280	08.07.02	16 793	N° 818	14.05.12	50 446
N° 365	17.03.05	100	N° 820	08.01.13	1 224
N° 412	30.06.05	750	N° 831	25.10.13	512
N° 439	28.03.07	22 500	N° 834	17.04.12	127 000
N° 451 (Jarville)	11.08.06	2 287	N° 844 (Carros)	14.05.12	762
N° 530	20.02.03	520	N° 865	12.11.12	19 645
N° 588	13.01.09	800 000	N° 888	19.04.13	148 500
N° 671	23.06.10	4 500	N° 911	08.11.13	80 000
Total legs - secteur France : 2 150 936					

Annexe

Legs – suite

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date autorisation arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 193	07.12.99	713	N° 833	17.04.12	257 000
N° 410	21.12.05	30 500	N° 841	17.04.12	65 698
N° 430	08.02.06	154 000	N° 842	01.07.13	6 000
N° 495	30.01.07	135 803	N° 845	12.11.12	505 877
N° 519	31.08.07	3 436	N° 846	31.10.13	46 000
N° 520	13.12.07	14 732	N° 847	23.05.13	5 628
N° 555	08.02.08	12 624	N° 849	12.11.12	19 590
N° 557	05.03.08	31 600	N° 852	19.11.12	4 493
N° 561	05.03.08	164	N° 853	26.09.12	95 835
N° 593	05.12.08	800	N° 858	13.07.12	1 524
N° 603	17.02.09	3 000	N° 864	11.03.13	20 000
N° 624	16.07.13	26 599	N° 868	05.09.13	12 064
N° 632	17.04.12	68 090	N° 869	30.07.13	104 723
N° 635	19.03.10	30 155	N° 872	19.11.12	250
N° 637	08.10.09	23 000	N° 873	09.04.13	132 021
N° 658	17.11.09	51 500	N° 876	19.04.13	11 804
N° 679	16.06.10	7 716	N° 877	12.06.13	250 135
N° 682	21.06.10	44 094	N° 880	03.12.13	28 000
N° 685	16.02.10	25 000	N° 885	28.05.13	265 000
N° 693	23.06.11	648	N° 889	28.05.13	350 000
N° 698	21.10.10	5 000	N° 890	19.04.13	39 036
N° 703	10.12.12	112 134	N° 891	08.11.13	162 000
N° 705	08.09.11	19 500	N° 893	31.10.13	8 500
N° 712	12.11.12	12 100	N° 894	21.11.13	74 000
N° 713	25.04.13	40 715	N° 895	08.08.13	85 000
N° 714	18.11.10	18 581	N° 896	08.08.13	4 000
N° 740	19.06.13	186 402	N° 903	25.10.13	280 000
N° 741	22.09.11	1 300	N° 904	12.06.13	25 000
N° 751	19.11.12	114 892	N° 907	21.11.13	150 000
N° 759	15.12.11	46 533	N° 909	08.11.13	93 000
N° 805	26.09.12	521	N° 910	31.10.13	4 000
N° 810	19.10.12	28 032	N° 913	03.12.13	44 000
N° 813	12.06.13	33 000	N° 922	29.11.13	500
N° 816	23.02.12	1 900	N° 924	31.10.13	1 600
N° 822	17.04.12	556	N° 926	21.11.13	36 000
N° 825	26.10.12	91 740	N° 930	31.10.13	1 500
N° 827	08.11.13	65 930	N° 931	08.11.13	4 103

Total legs - secteur Libre d'affectation : 4 636 891

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Mt à recevoir
N° 251	03.11.92	15 092
N° 688	29.03.12	15 670

Total legs – secteur Monde : 30 762

TOTAL GENERAL LEGS EN COURS : 6 818 589

Annexe

Réserves et fonds associatifs

Fonds associatifs au 31 décembre 2013

En euros	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise ⁽¹⁾	10 846 212			10 846 212
Réserves	49 131 396	11 730 137	10 268 890	50 592 643
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	4 223 849	530 555		4 754 404
Fonds associatifs avec droit de reprise	0			0
Ecart de réévaluation	0			0
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	198 184			198 184
Provisions réglementées	0			0
Droits des propriétaires (commodat)	0			0
Résultat net de l'exercice - Gestion propre	1 473 586	770 930	1 473 586	770 930
Excédents et déficits nets au prix de journée	518 216	- 1 025 359	518 216	- 1 025 359
TOTAL	66 391 443	12 006 263	12 260 692	66 137 014

Détail des réserves au 31 décembre 2013

En euros	2013	2012
Réserve générale pour actions en France	1 197 256	174 503
Réserve générale pour actions dans le Monde	0	0
Réserve prudentielle ^(*)	14 439 000	11 915 000
Réserve libre d'affectation villages France & Monde	32 131 490	29 859 511
Réserve pour projet associatif	2 824 897	7 182 382
TOTAL	50 592 643	49 131 396

(*) Sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mai 2003, l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2003, tenue en juin 2004, a décidé de créer une réserve prudentielle par affectation d'une partie de la réserve générale libre d'affectation. Cette réserve est égale à un an de charges de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée. **Cette réserve prudentielle a été créée pour couvrir les coûts de l'activité de SOS Villages d'Enfants, en cas de problèmes graves.**

Compte tenu qu'un an de fonctionnement de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée, représente, pour l'année 2012, 14 439 000 €, le conseil d'administration du 13 mai 2013 a décidé de porter la réserve prudentielle à ce montant par prélèvement sur la réserve libre d'affectation d'un montant de 2 524 000 €.

Annexe

Utilisation des réserves votées en AG pour « Projets Associatifs »

PROJETS ASSOCIATIFS	Date du vote en AG	Réserves votées en AG	Utilisation en 2011	Utilisation en 2012	Réaffectées en AG 2013	Utilisation en 2013	Utilisation projetée en 2014	Utilisation projetée en 2015	Solde des réserves sur Projets Associatifs
La rénovation du village de Marly	12 Juin 2010 (comptes 2009)	800 000 €			- 800 000 €				- €
La rénovation du village de Marseille	12 Juin 2010 (comptes 2009)	500 000 €			- 500 000 €				- €
La rénovation du village de Lomé	12 Juin 2010 (comptes 2009)	1 300 000 €	1 300 000 €						- €
TOTAL (AG 2010) :		2 600 000 €	1 300 000 €	- €	- 1 300 000 €	- €	- €	- €	- €
Rénovation du village de Neuville	18 Juin 2011 (comptes 2010)	500 000 €			- 500 000 €				- €
Construction d'un nouveau village en Moselle (Woustviller)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	2 500 000 €			- 2 500 000 €				- €
Migrer la base de données « Donateurs » (500 000 noms)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	130 000 €	130 000 €						- €
Investissement dans le recrutement de nouveaux donateurs	18 Juin 2011 (comptes 2010)	400 000 €		120 238 €		116 567 €	100 000 €	63 195 €	- €
Construction d'un 4° village à Madagascar	18 Juin 2011 (comptes 2010)	1 545 000 €					1 035 000 €	510 000 €	- €
Mise en place d'un poste dédié à la recherche de subventions pour la Ferme du Major (CDD d'1 an)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	50 000 €	12 618 €	17 247 €		20 135 €			- €
TOTAL (AG 2011) :		5 125 000 €	142 618 €	137 485 €	- 3 000 000 €	136 702 €	1 135 000 €	573 195 €	- €
Recherche et Développement sur Collecte	16 Juin 2012 (comptes 2011)	500 000 €				109 566 €	144 000 €	246 434 €	- €
Augmentation de la dévolution OPEAM	16 Juin 2012 (comptes 2011)	400 000 €					100 000 €	300 000 €	- €
TOTAL (AG 2012) :		900 000 €	- €	- €	- €	109 566 €	244 000 €	546 434 €	- €
Plan d'innovation informatique	15 Juin 2013 (comptes 2012)	80 000 €				12 558 €	67 442 €		- €
TOTAL (AG 2013) :		80 000 €	- €	- €	- €	12 558 €	67 442 €	- €	- €
TOTAL DES IMPUTATIONS ANNUELLES SUR RESERVES :			1 442 618 €	137 485 €	-4 300 000 €	258 826 €	1 446 442 €	1 119 629 €	
TOTAL DES RESERVES DISPONIBLES :			8 705 000 €	7 262 382 €	7 124 897 €	2 824 897 €	2 566 071 €	1 119 629 €	- €

En 2013, trois projets ont fait l'objet d'imputations de charges sur les réserves constituées précédemment pour « Projets Associatifs » pour un montant total de 258.826 euros.

Annexe

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS EN K€	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 – Missions sociales		
1.1 – Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	36 668	4 253
- Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France	468	391
1.2 – Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	14 985	14 912
2 – Frais de recherche de fonds		3 784
2.1 – Frais d'appel à la générosité du public	3 784	
2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 – Frais de fonctionnement	1 290	1 170
		24 510
I. – Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	57 195	
II. – Dotations aux provisions	728	
III. – Engagements à réaliser sur ressources affectées	992	
IV. – Excédent de ressources de l'exercice	0	
V. – Total général	58 916	
VI. – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (1)		679
VII. – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		220
VIII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		24 969
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Missions sociales	3 737	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total	3 737	

Annexe

Compte d'emploi des ressources – suite

RESSOURCES EN K€	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		26 469
1 – Ressources collectées auprès du public		
1.1 – Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	15 793	15 793
- Dons manuels affectés	3 025	3 025
- Legs et autres libéralités non affectés	5 121	5 121
- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2 – Autres produits liés à la générosité du public	4	4
2 – Autres fonds privés		
3 – Subventions et autres concours publics	30 642	
4 – Autres produits	2 625	
I. – Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	57 211	
II. – Reprises des provisions	551	
III. – Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	899	
IV. – Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		- 93
V. – Insuffisance de ressources de l'exercice	254	
VI. – Total général	58 916	23 852
VII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		24 969
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		25 352
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature	3 648	
Dons en nature	89	
Total	3 737	

Annexe

Compte d'emploi des ressources – suite

Suite à la publication de l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité et à l'homologation du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public doivent mettre en œuvre le nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

C'est donc ce texte appliqué dès 2009 qui reste en vigueur sur les exercices suivants.

Emplois

Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France – Actions réalisées directement

Ces missions sociales regroupent :

- les actions réalisées directement par les 14 établissements de l'association en France au titre des missions de protection de l'enfance (dont les budgets familiaux versés aux mères SOS, les charges de personnel des établissements, ...),
- les actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'enfance et en particulier de la prise en charge des fratries dans le cadre du placement (par exemple : les coûts du site Internet, de l'opération Tous En Coeur, ...),
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales en France.

En K€	Missions sociales en France	
	Total	Total financé par la générosité du public
<i>Budgets familiaux</i>	4 125	0
<i>Charges de personnel</i>	23 163	1 841
<i>Autres charges</i>	7 533	1 038
Sous-total des actions réalisées directement par les établissements	34 821	2 879
Actions de plaidoyer	685	685
Frais de siège social de l'association	1 162	689
Total	36 668	4 253

Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France – Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France

Ces missions sociales regroupent les contributions aux charges de fonctionnement de trois associations avec lesquelles l'association est liée par une convention et des frais liés aux locaux loués à deux d'entre elles :

En K€	Activité	Total	Financé par la générosité du public
Les Ateliers de la Garenne	Association d'insertion de jeunes adultes	231	176
La Ferme du Major	Association d'insertion de jeunes adultes	157	135
Village d'enfants SOS de Polynésie	Village d'enfants	80	80
Total		468	391

Annexe

Ligne 1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger – Versements à un organisme central ou d'autres organismes

Ces missions regroupent :

- les actions réalisées par l'intermédiaire de SOS Villages d'Enfants International, dont l'association est membre, et des autres associations membres de cette fédération ;
- l'information des parrains ;
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales à l'étranger.

En K€	Missions sociales à l'étranger			
	Construction	Fonctionnement	Total	Total financé par la générosité du public
Madagascar		2 973	2 973	2 900
Mali	1 629	2 361	3 990	3 990
Arménie		1 426	1 426	1 426
Burkina Faso		1 108	1 108	1 108
Togo		646	646	646
Tunisie		290	290	290
Cameroun		466	466	466
Vietnam	54	768	822	822
Maroc		113	113	113
Haiti	148	111	258	258
Inde		71	71	71
Niger		827	827	827
Tsunami	38	230	268	268
Birmanie		16	16	16
Cap Vert		7	7	7
Liban		12	12	12
Parrainages de villages et d'enfants		963	963	963
Actions et secours divers		16	16	16
Cotisation à la fédération internationale		547	547	547
Information des parrains		101	101	101
Frais de siège social de l'association		65	65	65
Total	1 869	13 116	14 985	14 912

Annexe

Ligne 2.1. Frais de recherche de fonds – Frais d’appel à la générosité du public

Ces frais regroupent :

- les charges directes pour les opérations de collecte de fonds (coût des mailings, frais informatiques de traitement des dons, honoraires de l’agence de marketing,...) pour 3.339 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la collecte de fonds et des legs et donations pour 445 K€.

Ces frais sont ventilés au prorata du nombre d’équivalent temps plein (ETP) utilisant chaque catégorie de frais. Par exemple, les frais de personnel concernent 24 ETP. Sur ces 24 ETP, 21 ETP travaillent pour la réalisation des missions sociales en France. C’est donc ce prorata de 21/24ème qui est appliqué aux salaires pour déterminer les frais de personnel affectés aux missions sociales en France.

Ligne 3. Frais de fonctionnement

Ces frais de fonctionnement regroupent :

- les frais de communication (campagne publicitaire, ...) pour 425 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la communication institutionnelle et interne pour 377 K€ ;
- les frais de siège qui ne concourent pas à la réalisation des missions sociales en France ou à l’étranger pour 368 K€ ;
- l’impôt sur les sociétés de 10 % et 24 % versé sur les intérêts issus des placements financiers pour 120 K€.

Règles de ventilation des frais de siège social

Les frais de siège sont répartis en trois catégories :

- Frais de personnel : les salaires y compris les charges fiscales et sociales de la direction générale et des services communs (direction administrative et financière et direction des ressources humaines) ;
- Les autres coûts de la direction générale et des services communs ainsi que les frais de fonctionnement de la vie associative (instances, comité d’entreprise, ...) ;
- Les frais de structure concernant les locaux du siège social.

Une part importante de ces frais est engagée pour la réalisation des missions sociales en France et à l’étranger. Une quote-part est donc déterminée, selon les clés suivantes et intégrée aux missions sociales. Le solde fait partie des frais de fonctionnement de l’association.

Annexe

Type de frais	Affectation à	Total en K€	ETP	Voir	Ventilation en K€
Frais de personnel	Missions sociales en France	2 158	21	2.	1 873
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	59
	Frais de fonctionnement		2	4.	226
			24	1.	2 158
Autres coûts et frais de fonctionnement de la vie associative	Missions sociales en France	483	452	= 6. - 5.	469
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	1
	Frais de fonctionnement		13	5.	14
			466		483
Frais de structure	Missions sociales en France	300	21	2.	167
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	5
	Frais de fonctionnement		16	= 4. + 5.	128
			37		300
Total réparti	Ligne 1.1. Missions sociales en France				2 508
	Ligne 1.2. Missions sociales à l'étranger				65
	Ligne 3. Frais de fonctionnement				368

1. Nombre d'ETP du siège social = 24
2. dont 21 ETP dédiés aux missions sociales en France
3. dont 1 ETP dédié aux missions sociales à l'étranger
4. dont 2 ETP imputés aux frais de fonctionnement
5. Nombre d'ETP du développement et de la communication = 14
6. Nombre d'ETP de l'association = 466

Pour les missions sociales en France, ces frais de siège sont financés par les prix de journée versés par les conseils généraux pour 1 937 K€. Le solde de 571 K€, ainsi que les autres frais de siège pour 432 K€ (65 K€ imputés aux missions sociales à l'étranger et 367 K€ affectés aux frais de fonctionnement), sont financés par les ressources issues de la générosité du public.

Annexe

Ligne VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Les fonds issus de la générosité du public permettent la construction ou l'acquisition d'immobilisations.

Ne sont prises en compte que les acquisitions d'immobilisations dont le montant unitaire est significatif, c'est-à-dire supérieur à 100 K€.

Il s'agit de premières acquisitions (acquisition ou construction d'une ou plusieurs maisons, rénovation importante d'une ou plusieurs maisons familiales, ...) ou d'acquisitions financées par des ressources privées affectées ou dédiées.

Ligne VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Les dotations aux amortissements, correspondantes à la part des acquisitions d'immobilisations brutes portées à la ligne VI des CER de 2009 – 2010 – 2011 – 2012 et 2013 et financées par les ressources collectées auprès du public, ont été neutralisées dans le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2013.

Ressources

Ligne Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice

La réglementation donne deux méthodes de calcul du report des ressources collectées auprès du public au 1er janvier 2009 :

- si l'organisme dispose de l'historique, il pourra alors déterminer ce report par reconstitution des ressources non consommées issues de la générosité du public ;
- s'il n'en dispose pas, il pourra le reconstituer selon une méthode simplifiée : « calcul du pourcentage moyen sur les 3 derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées et application de ce pourcentage sur les fonds propres augmentés des emprunts ayant financé les immobilisations et diminués du total des investissements nets ».

L'association a retenu la méthode historique. Est considéré comme **report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 1er janvier 2009, le montant de la situation nette au 1er janvier 2009 retraité :**

- des résultats de la gestion contrôlée par les tiers financeurs car ceux-ci ne sont pas acquis à l'association et seront repris deux ans plus tard par les conseils généraux ;
- les produits financiers générés par le placement des liquidités. Ceux-ci sont acquis à l'association. Ce point a fait l'objet d'une résolution du conseil d'administration du 6 mai 2010. Ils sont issus des comptes annuels de l'association SOS Villages d'Enfants et des comptes annuels des associations dissoutes (Les Amis des villages d'Enfants et Villages d'Enfants SOS dans le Monde) car elles ont dévolu leur actif net respectif à SOS Villages d'Enfants.
- du montant des immobilisations nettes au 1er janvier 2009, financées par cette situation nette.

En K€	Au 1er janvier 2009
Situation nette	62 980
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs	- 732
- Produits financiers	- 21 089
- Immobilisations nettes	- 23 836
+ Emprunts	3 676
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice 2009	20 998

Ligne 1.1 Dons et legs collectés et ligne 1.2 Autres produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à la collecte de fonds et aux legs et donations encaissés.

Ligne 3. Subventions et autres concours publics

Les subventions sont, pour l'essentiel, les prix de journée versés par les conseils généraux.

Annexe

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées au regard de leur caractère significatif. Elles s'élèvent à 3.737 K€, se répartissent entre les prestations et les dons en nature pour respectivement 3.648 et 89 K€ et concernent les missions sociales en France.

Les prestations en nature se décomposent principalement en trois catégories :

- en espaces publicitaires auprès de très nombreux opérateurs internet, radio, télévision, cinéma, affichage classique et digital et presse écrite pour 3.535 K€.
- en billets d'avion pour 5 K€, nuitées à l'hôtel Marriott pour l'opération « Tous en Cœur » pour 3 K€, places de cinéma par Disney pour 3 K€ et entrées au salon du cheval par Gucci pour 1 K€ ;
- en séjours vacances au profit d'enfants accueillis dans nos structures en France pour 101 K€ grâce à des partenaires tels que UCPA, Télétoon, Silc, Abritel et Best of the Alps.

Les dons en nature sont essentiellement constitués par :

- des piles Duracell (40 K€) et jouets Hasbro (13 K€) à Noël,
- des chaudières au gaz de la marque Vaillant destinées au village de Carros (9 K€).
- des livres, des stylos, des jouets, du matériel informatique et du mobilier destinés aux villages en France. Les partenaires de ces dons sont Samsung, Steadler, Oxybul Eveil et Jeux et Maisons du Monde.

Annexe

Compte de résultat par activité

En milliers d'euros	2013	2012	Variation
RESULTAT ACTIVITE VILLAGES France	- 2 492	- 2 980	+ 16,38%
Résultat établissements associés	- 391	- 319	- 22,57%
Résultat actions Monde *	- 14 777	- 14 680	- 0,66%
RESULTAT DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION *	16 616	17 104	- 2,85%
RESULTAT AUTRES SECTEURS *	1 815	2 348	- 22,70%
Résultat global	771	1 474	- 47,69%
ACTIVITE VILLAGES France	2013	2012	Variation
Nombre de journées	235 706	239 868	- 1,74%
Prix de journée moyen	129,63	130,92	- 0,99%
Charges de personnel	25 474	24 928	+ 2,19%
Autres charges	12 210	12 054	+ 1,29%
Total des charges	37 684	36 982	+ 1,90%
Recettes de prix de journée	30 635	31 403	- 2,45%
Autres produits	3 531	3 117	+ 13,28%
Total des produits	34 166	34 520	- 1,03%
Résultats des villages et du siège	- 3 518	- 2 461	- 42,95%
dont résultat PJ	- 1 025	518	- 297,88%
dont résultat gestion propre	- 2 492	- 2 980	+ 16,38%
DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION	2013	2012	Variation
Dons	18 277	18 674	- 2,13%
Total des produits	18 277	18 674	- 2,13%
Frais d'appel à la générosité du public	2 810	2 931	- 4,13%
Total des charges variables	2 810	2 931	- 4,13%
Charges fixes	1 071	1 298	- 17,49%
Dons et partenariats affectés	- 1 091	- 1 326	- 17,72%
Marge collecte de fonds	13 305	13 119	+ 1,42%
Marge sur les legs et donations	4 883	5 214	- 6,35%
Frais de communication	- 1 572	- 1 229	+ 27,91%
Résultat Développement et Communication	16 616	17 104	- 2,85%
AUTRES SECTEURS	2013	2012	Variation
Produits financiers	983	1 426	- 31,07%
Fonds dédiés	244	590	- 58,64%
Charges exceptionnelles	0	0	NA
Autres produits	587	332	+ 76,81%
Résultat autres secteurs	1 815	2 348	- 22,70%

* Chiffres 2012 présentés suivant la méthode de calcul appliquée en 2013

V. Rapport du commissaire aux comptes

SOS VILLAGES D'ENFANTS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux membres
SOS VILLAGES D'ENFANTS
6, cité Monthiers
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOS VILLAGES D'ENFANTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARI, 5M "Les Jardins de l'Hôtel-Dieu", 6 place Arnaud-Risson, B.P. 49, 02101 Saint-Quentin cedex
Téléphone: +33 (0)3 23 06 28 00, Fax: +33 (0)3 23 06 27 98, www.expert-comptable.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Vilers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

SOS VILLAGES D'ENFANTS

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2013 - Page 2*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Quentin, le 26 mai 2014

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises


Dominique Boulanger

« Tous les moments qui font une vraie vie d'enfant »



© Marko Magi



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org